

# Sommaire n° 1601 du 01.03.2019

## 1 TVA

[Publications électroniques : 0 ou 6 % de TVA à partir du 1er avril 2019](#)

## 3 Tax shelter

[Tax shelter : bientôt pour les 'jeux vidéo' originaux](#)

## 4 Pensions

[CPTI : le ministre valide l'imputation proportionnelle des pensions PCLI et INAMI](#)

## 6 TVA

[Responsabilité pour non-paiement de la TVA : pas 'd'ordre de priorité'](#)

## 8 Provisions

[Quid des événements postérieurs à la date de clôture du bilan ?](#)

## EN BREF

### 10 Jurisprudence

#### Impôts sur les revenus

- [Art. 18 CIR 92 - Régime de requalification et ASBL - Anvers, 4 septembre 2018](#)
- [Art. 31 et 90 CIR 92 - Plus-value et opération complexe portant sur des titres - Gand, 12 juin 2018](#)
- [Art. 49 CIR 92 - Remise de dette accordée à une société en liquidation - Gand, 23 octobre 2018](#)

#### Droits de succession

- [Art. 37 c.succ. - Quid lorsqu'un usufruit 'éventuel' devient 'réel' ? - Cass., 25 janvier 2019](#)

#### Impôts locaux

- [Taxe provinciale - Taxe provinciale sur les entreprises et principe d'égalité - Gand, 5 décembre 2017](#)

#### Parafiscalité

- [Art. 530 c.soc. - Uniquement les dettes sociales de la dernière société - Cass., 1er février 2019](#)

### 14 Divers

- [TVA - Les nouvelles règles pour les 'bons' et services électroniques sont publiées](#)
- [Région wallonne - Monuments protégés et exemption des droits de donation, etc. : modalités](#)

### 15 Au Moniteur

- [du 15 au 25 février 2019](#)

### 16 Revue de presse